

BILAN DE DÉBUT DE MANDAT

2026 - 2033

ARCHAMPS



BIENVENUE

15 septembre 2026

15 mars - 15 septembre

6 mois

déjà à votre service



OBJECTIFS

1

Présenter un état des lieux de la commune au 15 mars
De la campagne au mandat

2

Bilan des actions menées durant les 6 premiers mois

3

Notre vision à moyen et long terme



SOMMAIRE

Les thèmes de la soirée **60 min**

- Finances
- Ressources humaines
- Urbanisme
- École
- Sécurité / Mobilité
- Aînés / Santé et CCAS
- Environnement / Agriculture / Patrimoine
- Communication



L'avenir
5 min



Temps d'échange
30 min



Verre de l'amitié



FINANCES

**David Zamofing
et Alexis THIELLAND**
Société STRATORIAL



POURQUOI UN AUDIT ?



Une situation compliquée identifiée dès la campagne



Aucun audit réalisé depuis **mars 2018**



Faire un point de situation et dresser un état des lieux



Définir un nouveau point de départ



Fixer la trajectoire pour les **7 prochaines années**



Introduction



Le budget est un acte essentiel qui permet à la commune d'assurer ses missions au quotidien et de préparer l'avenir.

Une collectivité dispose d'un budget, séparé en deux :

1

Fonctionnement courant

La vie quotidienne de la commune



Dépenses de fonctionnement

La vie courante de la collectivité (charges de personnel, factures courantes...)



Recettes de fonctionnement

La fiscalité, les dotations et les aides de l'État, les produits des services...

2

Investissement (projets)

Pour préparer l'avenir



Cette section correspond à l'ensemble de la réalisation de projets (création d'infrastructures, dépenses importantes de réparation...).



La situation financière d'une collectivité se mesure par son épargne :
c'est la différence entre ses recettes et ses dépenses de fonctionnement.

Une bonne épargne permet :

- ✓ d'améliorer les services proposés aux habitants ;
- ✓ de financer une partie des investissements ;
- ✓ de pouvoir emprunter plus facilement pour réaliser de nouveaux projets.



Objectifs de l'audit

Caractériser la situation financière de la commune.

En finances locales, il y a deux indicateurs importants :



Comprendre aujourd'hui pour mieux décider demain.

Ces indicateurs permettent d'évaluer la capacité de la commune à investir tout en maîtrisant son endettement.

1 L'épargne brute ou le taux d'épargne brute exprimé en %

Elle exprime la capacité de la commune à épargner ses ressources afin de réaliser les projets d'investissement.



Formule de calcul :

$$\text{Taux d'épargne brute} = \frac{\text{Épargne brute}}{\text{Recettes de fonctionnement}} \times 100$$



Plus le taux est élevé, plus la commune dispose de marges de manœuvre pour investir.

2 La dette via le ratio de capacité de désendettement (en années)

Il mesure l'endettement de la commune, et donc sa capacité à mobiliser de l'emprunt pour financer les investissements. La capacité à lever de la dette dépend fortement du niveau d'épargne.



Formule de calcul :

$$\text{Capacité de désendettement (années)} = \frac{\text{Encours de dette}}{\text{Épargne brute}}$$



Plus le ratio est faible, plus la situation financière est saine et plus la commune peut envisager de nouveaux investissements.



Les dépenses de fonctionnement

Comment génèrent-elles de l'épargne ?



L'épargne permet à la commune de financer ses investissements et de préparer l'avenir.

1 Les recettes financent les dépenses courantes de la commune



RECETTES
DE FONCTIONNEMENT
3 000 k€
(3 millions d'€)

Impôts, dotations, recettes des services, produits divers...

—



DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT
2 500 k€
(2,5 millions d'€)

Charges de personnel, achats, entretien, subventions, énergie...

=



ÉPARGNE BRUTE / CAF
500 k€
(0,5 million d'€)

La commune dégage 500 k€ après avoir payé ses dépenses courantes.

2 Une partie de cette épargne sert ensuite à rembourser le capital de la dette



ÉPARGNE BRUTE / CAF
500 k€
(0,5 million d'€)

—



CAPITAL DE LA DETTE
(remboursement)
300 k€

Remboursement du capital des emprunts (cette dépense n'inclut pas les intérêts).

=



ÉPARGNE NETTE
200 k€

Somme restante pour financer les investissements de la commune.



Exemple : 500 k€ – 300 k€ de remboursement du capital = 200 k€ d'épargne nette.



LE TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

Quelle part des recettes reste disponible pour financer l'avenir ?



Épargne brute
0,5 million €
(500 000 €)

Recettes restantes après paiement
des dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement
3 millions €
(3 000 000 €)

Ensemble des recettes courantes
de la commune



16 %

de nos recettes sont disponibles pour financer l'avenir



Le taux d'épargne brute se calcule ainsi :
 $\text{Épargne brute} \div \text{Recettes de fonctionnement} \times 100$



La capacité de désendettement

Comment ça marche ?



La capacité de désendettement indique le nombre d'années nécessaires pour rembourser toute la dette de la commune, en supposant que l'épargne y soit consacrée.



Encours de la dette

10 millions €

(10 000 000 €)

Montant total de la dette de la commune (capital restant dû).



Épargne brute

2 millions €

(2 000 000 €)

Capacité d'autofinancement dégagée chaque année par la commune.



Capacité de désendettement

5 ans

Il faudrait 5 années d'épargne brute pour rembourser toute la dette de la commune, si toute l'épargne y était consacrée.



Plus le ratio est faible, plus la situation financière est saine.

En général, un ratio inférieur à 8-10 ans est considéré comme satisfaisant pour une commune.



PRÉREQUIS

- Une situation financière s'apprécie à la fois en fonction de la situation actuelle et de son **évolution** dans le temps. **(2019-2025)**
- La situation actuelle permet de savoir si les finances de la commune sont saines. L'évolution permet de voir si la situation s'améliore ou, au contraire, se **dégrade**.
- L'audit a donc pour objectif de :
 - déterminer si la commune dispose d'une bonne **situation financière** et comprendre son **évolution** ;
 - vérifier si le niveau **d'endettement** est supportable par rapport à l'épargne ;
 - identifier si la commune dispose encore de marges de manœuvre pour financer de futurs projets.



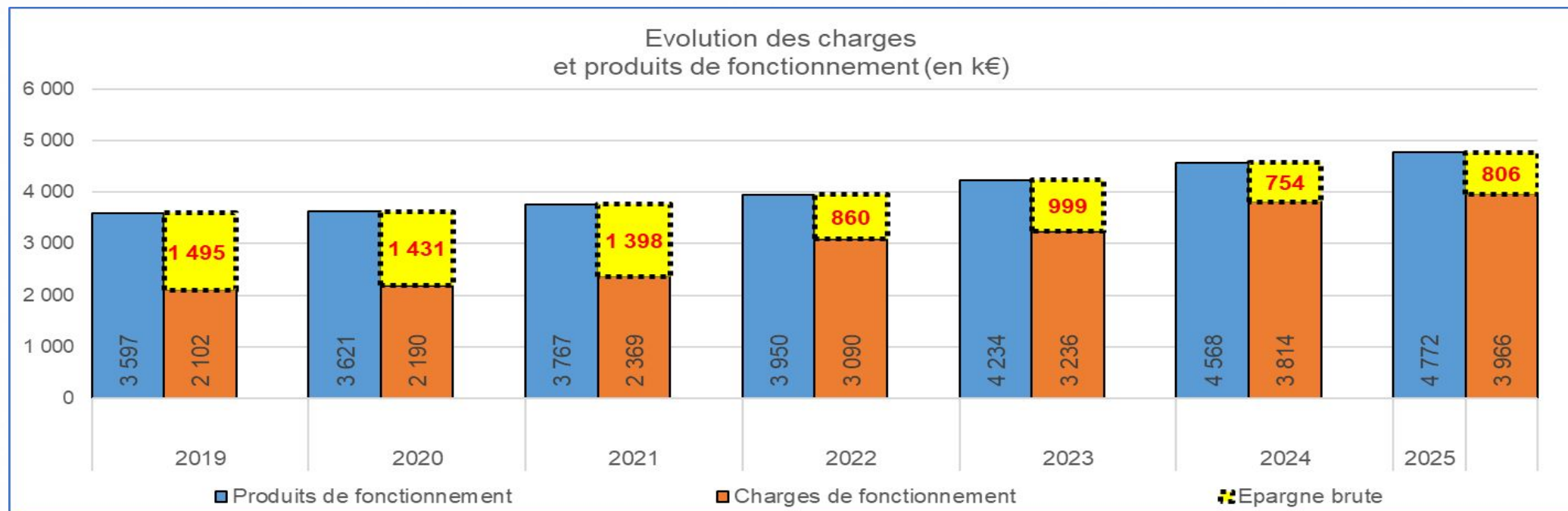
ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE 2019-2025 DU BUDGET PRINCIPAL

SYNTHESE	
en k€	2025
Produits de fonctionnement	4 772
Contributions directes	1 778
Compensations fiscales	102
Autres recettes fiscales	124
Produit des services, du domaine et ventes diverses	540
Dotations et subvention exterieures	2 090
Autres recettes	137
Charges de fonctionnement	3 966
Charges à caractère général	1 208
Charges de personnel nettes des remboursements	1 453
Autres charges de gestion courante	641
Reversements de fiscalité	0
FNGIR	266
Péréquation horizontale	74
Autres dépenses	232
Charges d'intérêts	93
Travaux en régie	0

**Capacité
d'autofinancement
de 806k**



ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE 2019-2025 DU BUDGET PRINCIPAL

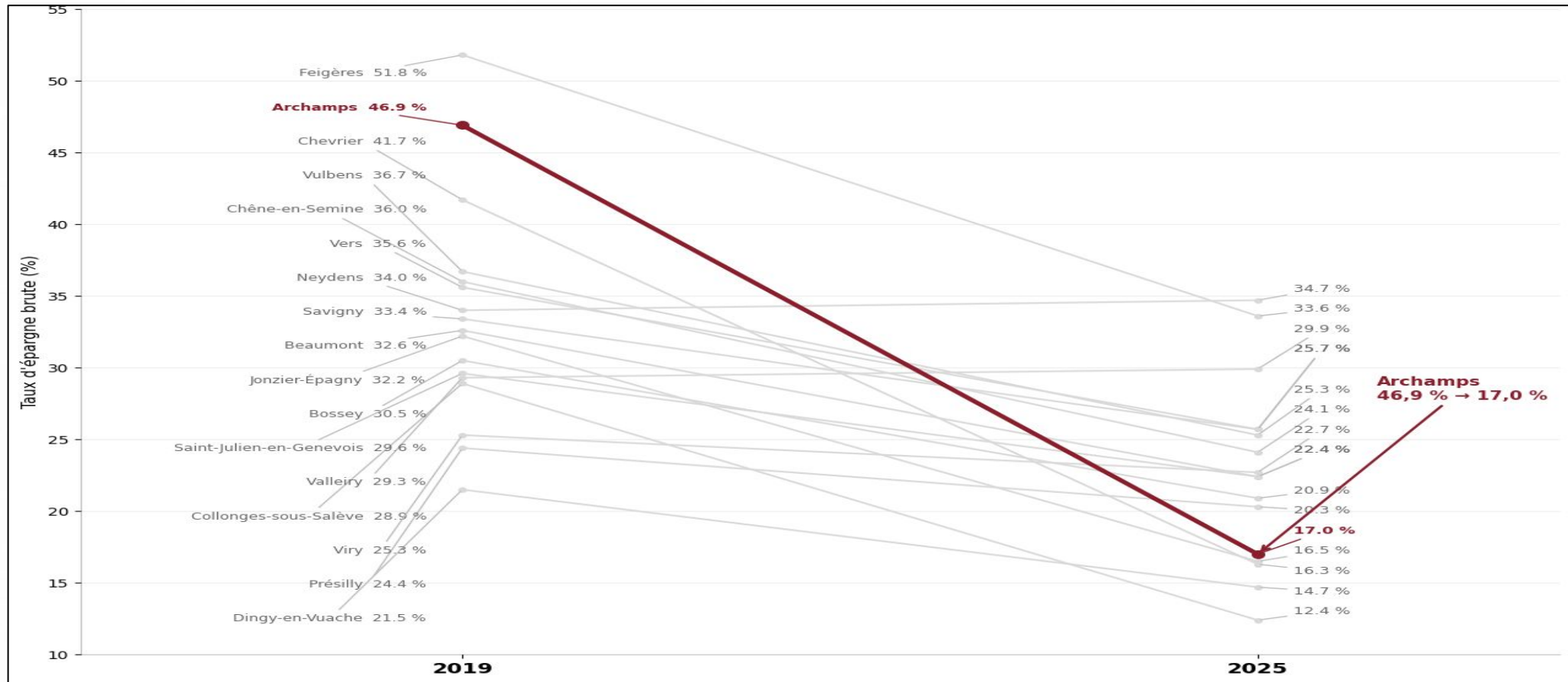


L'épargne brute a fortement diminué (carré jaune). Cette baisse s'explique principalement par la hausse des charges. En effet, les recettes ne connaissent aucune baisse. Ainsi, la diminution des ressources de la collectivité est directement liée à l'augmentation des charges.

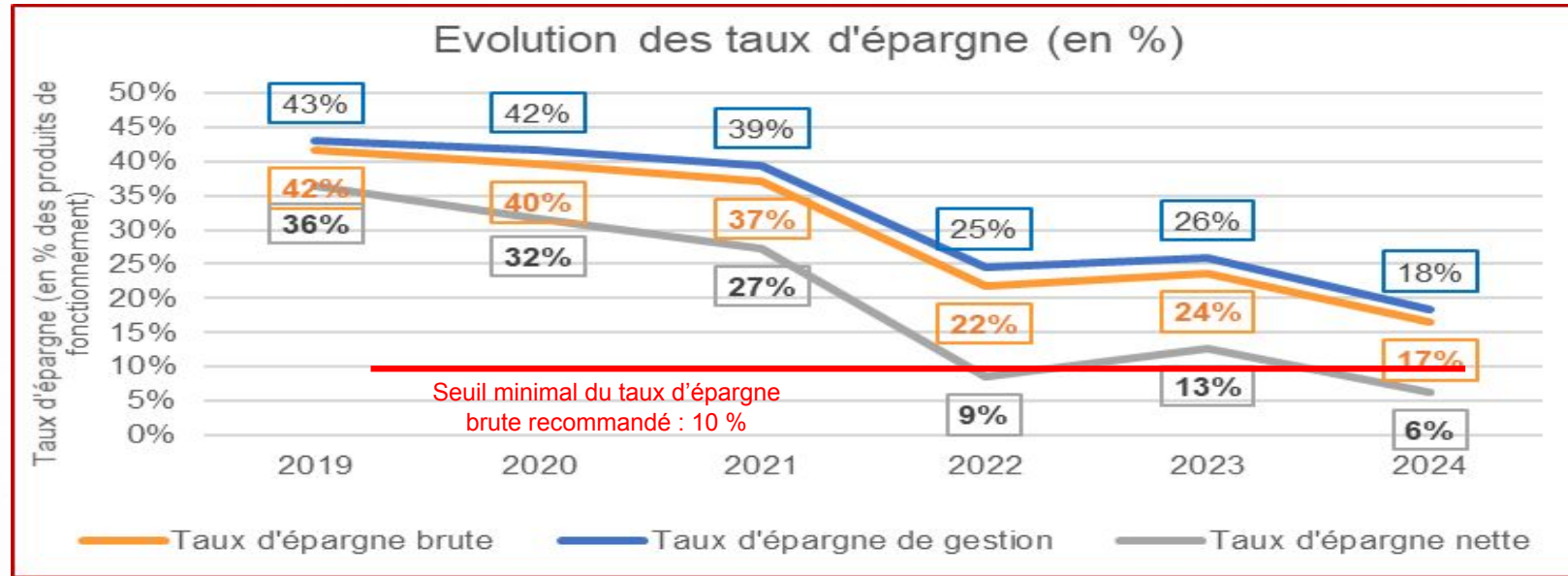
Ces hausses sont principalement concentrées sur deux exercices, **2022 et 2024**. Cette baisse de l'épargne intervient malgré les **deux hausses de fiscalité**.



L'ÉVOLUTION DES RATIOS FINANCIERS



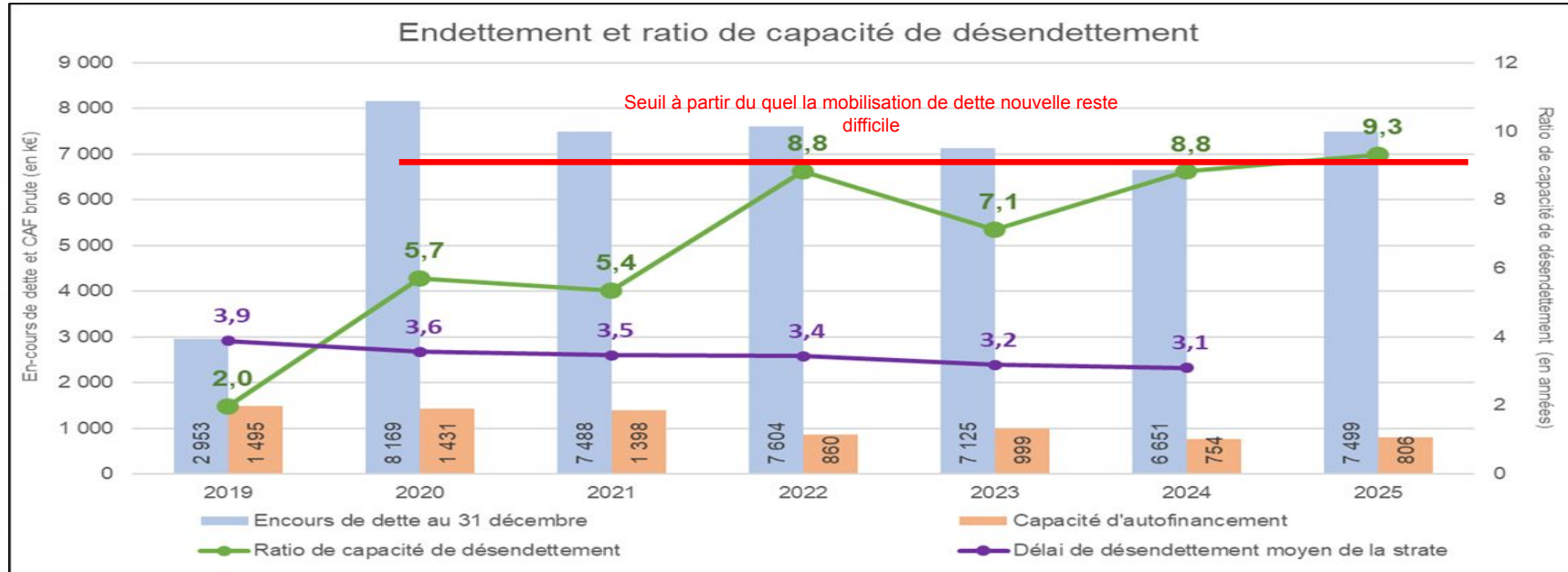
L'ÉVOLUTION DES RATIOS FINANCIERS



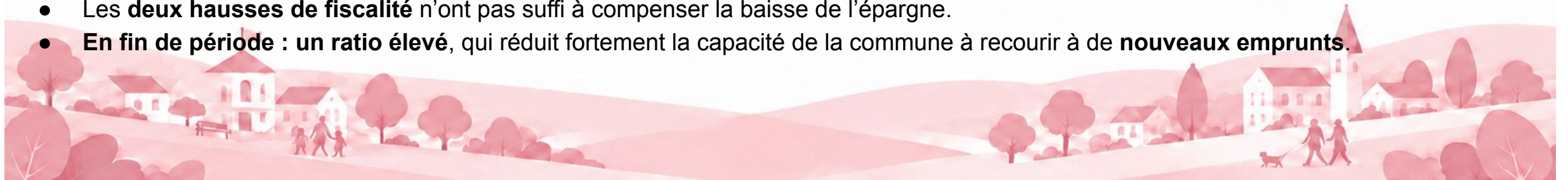
L'épargne était très favorable, avec un niveau nettement supérieur à la moyenne locale observée. Cependant, la chute est très importante et témoigne d'une absence de maîtrise de l'épargne. Bien que le niveau d'épargne reste sain, sa dégradation est trop importante pour pouvoir être considérée comme maîtrisée. Cette dégradation intervient malgré **deux hausses de taux de fiscalité** et s'explique principalement par la **forte hausse des charges courantes de la collectivité**.



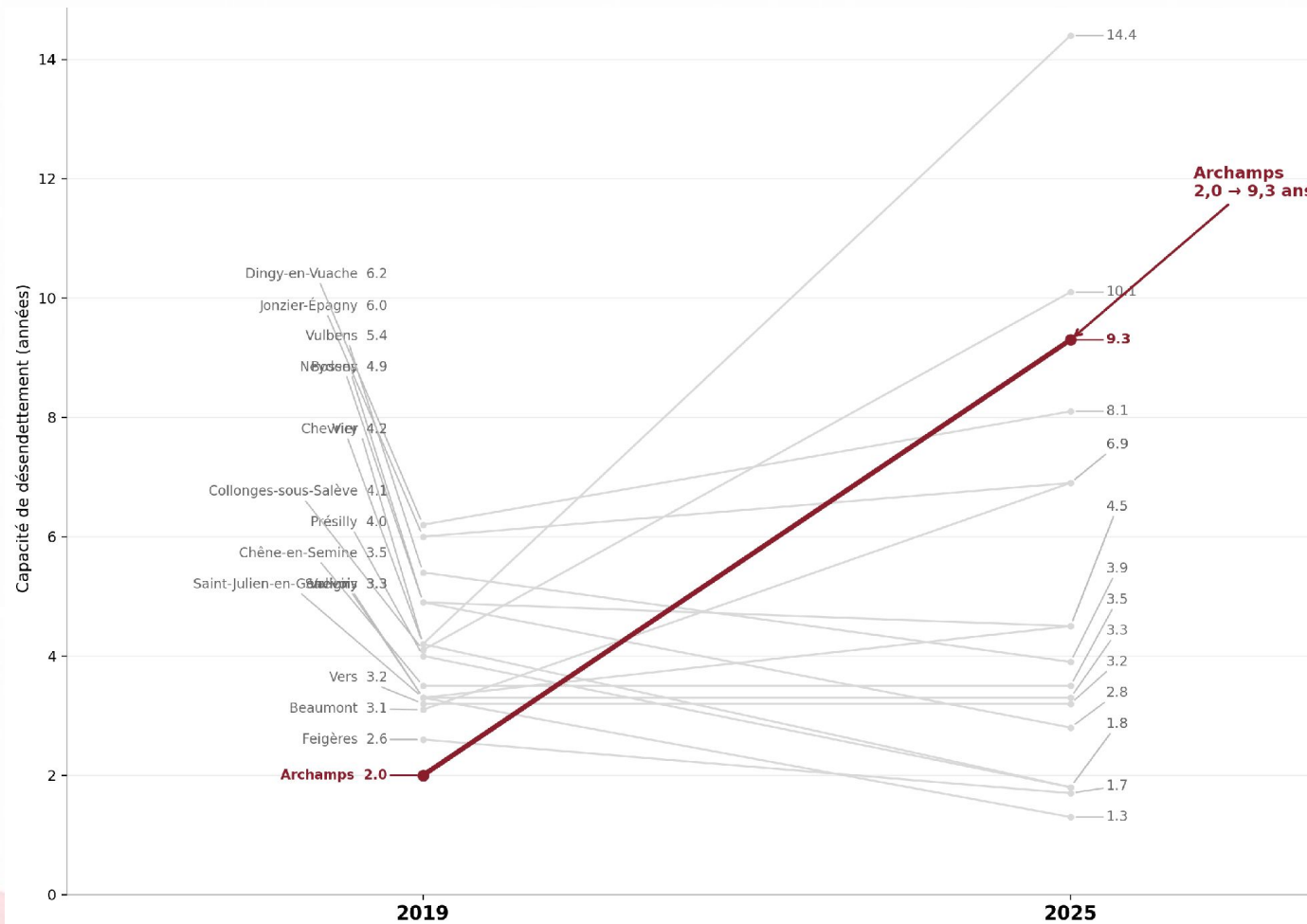
L'ÉVOLUTION DES RATIOS FINANCIERS



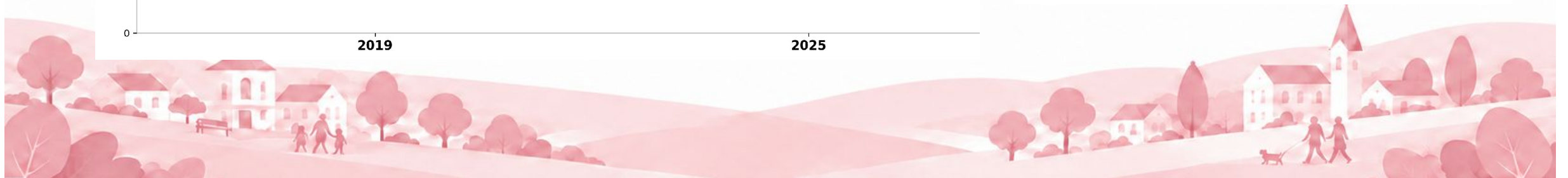
- **Forte hausse de la dette en 2020**, mais un niveau initialement soutenable.
- **Dégradation du ratio de capacité de désendettement**, principalement due à la **forte baisse de l'épargne**, et non à une nouvelle hausse significative de la dette.
- Une meilleure maîtrise des **dépenses de fonctionnement** aurait permis de préserver l'épargne et de maintenir le ratio autour de **7 ans**.
- Les **deux hausses de fiscalité** n'ont pas suffi à compenser la baisse de l'épargne.
- **En fin de période : un ratio élevé**, qui réduit fortement la capacité de la commune à recourir à de **nouveaux emprunts**.



L'ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT 2019-2025

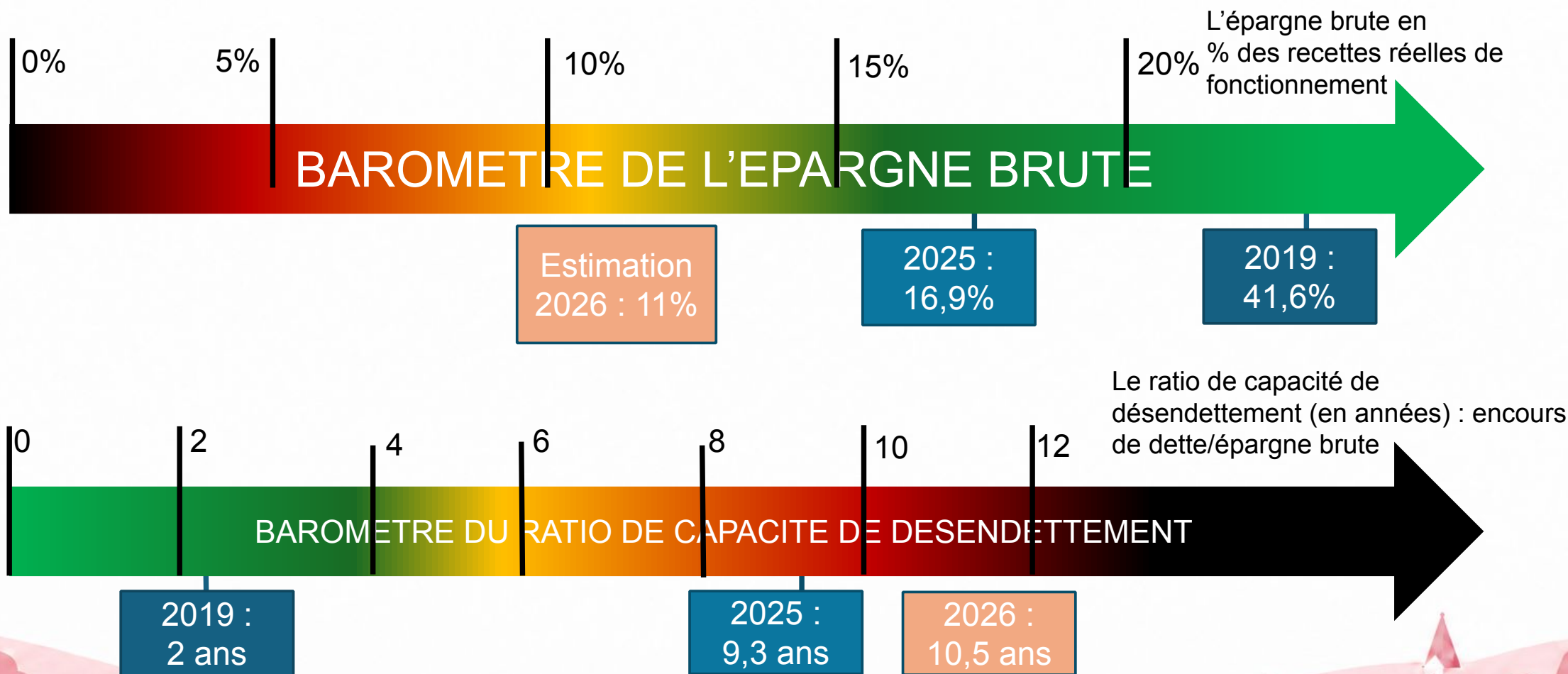


- **2019** : Commune la moins endettée.
- **2025** : Parmi les communes présentant le ratio de désendettement le plus élevé.
- Augmentation de la dette et surtout de la baisse de l'épargne.
- Difficile de maintenir un niveau d'épargne suffisant au regard de la dette.
- **Conséquence** : des marges de manœuvre réduites pour financer de nouveaux investissements par l'emprunt.



ÉVOLUTION DES DEUX PRINCIPAUX RATIOS

Le taux d'épargne et le ratio de capacité de désendettement



SYNTHÈSE

- La commune disposait d'une **situation financière très saine en début de mandat**, avec une épargne brute importante et un niveau d'endettement maîtrisé.
- Un emprunt a été réalisé en 2020. À ce moment-là, son niveau était tout à fait supportable au regard de l'épargne, avec une **capacité de désendettement d'environ 5 ans**.
- Depuis, le ratio s'est fortement dégradé. Cette évolution ne vient pas de la dette, qui est restée stable voire a diminué, mais principalement de la **forte baisse de l'épargne brute**.
- Ainsi, même si le niveau d'épargne reste encore considéré comme sain, **il est désormais trop faible au regard du stock de dette. Par ailleurs, à l'échelle du Genevois, le niveau d'épargne de la commune reste relativement faible.**



LES ORIENTATIONS 2026-2033

- Les objectifs proposés par Stratorial sont de **ramener la capacité de désendettement à 7 ans en fin de mandat, contre 9,5 ans aujourd'hui**, notamment en limitant le recours à l'emprunt et en engageant une trajectoire de désendettement.
- L'objectif serait également de **maintenir un taux d'épargne brute minimum de 15-20 %**, afin de préserver durablement la situation financière de la commune.
- Un travail de prospective sera mené afin de déterminer précisément ce que ces objectifs permettront en matière de **capacité d'investissement et de niveau de service**.
- Toutefois, au regard de la situation financière actuelle, **la capacité d'investissement restera nettement inférieure à celle du mandat précédent**. Il sera donc nécessaire de faire des choix et d'arbitrer les projets en fonction des priorités de la commune.



**JAMAIS UNE ÉQUIPE MUNICIPALE
N'AURA AUTANT DÉPENSÉ
DURANT UN MANDAT**



BILAN RH

David Zamofing



EXPLOSION DES CHARGES DE PERSONNEL

768 000 €
en 2019



1 453 000 €
en 2025

RESSOURCES HUMAINES



4 départs



DGS



Garde-champêtre



Comptable



RH

URBANISME ET TRAVAUX

Anthony Rey
1er Adjoint



URBANISME — LOGEMENTS COLLECTIFS



6 permis



994 logements*



329 hors ECLA*

Route du Léman



Vinci immobilier

95 logements • 4 bâtiments

TERMINÉ

Route d'Arbigny



Kaufman and Broad

34 logements • 7 bâtiments
dont 5 villas

CHANTIER EN COURS

Rue des Frères Lumière



ECLA

665 logements • 1 bâtiment

TERMINÉ

Route de Chosal



Vinci puis Vinit

24 logements • 1 bâtiment

CHANTIER EN COURS

Allée des Hutins



Villes et villages

65 logements • 3 bâtiments

CHANTIER EN COURS

Route d'Annecy



Nexity

111 logements • 2 bâtiments
dont 88 studios

ABANDONNÉ PAR LE PROMOTEUR

* Totaux incluant les 111 logements du projet Nexity abandonné.

Source : tableau de synthèse fourni — états des projets non datés.

**JAMAIS UNE ÉQUIPE MUNICIPALE
N'AURA AUTANT CONSTRUIT
DE LOGEMENTS
DURANT UN MANDAT**



RÉVISION DU PLU COMMUNAL



Révision lancée à l'échelle de la commune
Cahier des charges de l'appel d'offres en cours de rédaction.



SECTEUR ROUTE D'ANNECY

CONSTAT

2019 : création d'un PAPAG.

2024 : mise en place d'un périmètre d'étude.

La modification du PLU n'a pas abouti sous la précédente municipalité, qui a privilégié d'autres projets.

Des tensions entre habitants et une réflexion globale sur l'aménagement restée inachevée.

ACTIONS ET SUIVI



Rencontre avec une partie des habitants

Présentation de notre position et de la situation actuelle.

AUTORISÉS PAR LA PRÉCÉDENTE ÉQUIPE MUNICIPALE

1 PROJET



40
logements

EN COURS DE RÉALISATION

1 PROJET



23 logements sociaux
+ 88 chambres en coliving

PERMIS ANNULÉ

DÉCISIONS DE NOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

1 PROJET



107
logements

PERMIS REFUSÉ

1 PROJET



41
logements
dans 2 bâtiments

SURSIS À STATUER

Recours du promoteur en cours.

Ces projets peuvent attirer d'autres promoteurs.

TRAVAUX COMMUNAUX EN COURS

CHALET DES ASSOCIATIONS ET TENNIS CLUB

CONSTAT

- Des budgets conformes à nos annonces de campagne.
- Des besoins associatifs encore partiellement insatisfaits, selon nos échanges.
- Des projets que nous jugeons surdimensionnés en coût, en architecture et en conception.



CHALET DES ASSOCIATIONS

600 000 à 800 000 € TTC

Coût de construction annoncé à la population par la précédente équipe municipale.

≈ 927 000 €

Coût réel du projet



Chantier démarré environ un mois avant les élections municipales.



Un poids financier important sur les capacités budgétaires de la commune.

CLUB-HOUSE DE TENNIS



820 000 €

Coût du projet

NOS ENGAGEMENTS



Assurer la pleine utilisation, la valorisation et le bon entretien de ces installations.



Maîtriser les futurs coûts de fonctionnement et d'entretien pour limiter la charge supplémentaire pour les habitants.

COL DE LA CROISSETTE



Requalification menée avec Collonges et La Muraz.



Début des travaux :
fin août



Fin prévisionnelle :
été 2027

ÉCOLE

David Zamofing



LE GROUPE SCOLAIRE D'ARCHAMPS



Actuellement
283 enfants
pour **308** places



12 salles
construites et
occupées

- 11 par l'école
- 1 par le périscolaire
(accueil avant/après l'école)



Manque
d'anticipation lié
aux nouveaux
logements



UNE FOIS L'ÉCOLE PLEINE

Deux solutions et leurs contraintes

1



Sortir le périscolaire de l'école

Aucun lieu d'accueil disponible
pour le moment.



Un défi d'organisation et de qualité
d'accueil pour les familles.

2



Construire une nouvelle salle

Coût minimum

500 000 €

Un financement dont la commune
ne dispose plus actuellement.

SÉCURITÉ ET MOBILITÉ

Vincent Mayet
5ème adjoint



SÉCURITÉ — BILAN

Barrière Raymond Fontaine



10 k€ suite à
un accident

Garde-champêtre



Départ du
garde-champêtre

Police municipale



Discussions avec
Saint-Julien pour une
mutualisation
Convention en cours

Vidéoprotection



CNIL et réquisitions
judiciaires

Vigilance citoyenne



3 nouveaux
référents intégrés



SÉCURITÉ — AVENIR

Vigilance citoyenne



Formation des
nouveaux référents

Nouvelles caméras



Étude pour étendre
la vidéoprotection

Lien avec la gendarmerie



Étude du renvoi
des images à la brigade
de Saint-Julien

Passages piétons



Étude d'un système
de sécurisation
nocturne



MOBILITÉ

EN COURS



Via des 5 Lacs

Livraison prévue
en octobre



Liaison bus Archparc-Bachet

Montée et demi-tour
à ECLA

AVENIR



État des voiries

Étude et bilan de l'état des voiries



AÎNÉS, SANTÉ, CCAS

Véronique Magnin
2ème adjointe



AÎNÉS, SANTÉ ET CCAS

CANICULE



- Appels à chaque déclenchement du plan canicule.
- Incitation à l'inscription au registre communal des personnes vulnérables.
- Visites aux personnes isolées et aide aux demandes de téléalarme.

SANTÉ



- Échanges avec les 2 médecins installés : avenir et possibilités d'installation commune.



2 nouveaux médecins rencontrés

- Installation prévue à Arch parc en janvier 2027.

RÉSEAU DE RÉFÉRENTS SENIORS



- Maintenir un contact régulier avec les seniors.
- Relayer les activités et services de la commune.
- Encourager la participation à la vie locale.
- Signaler au CCAS les situations préoccupantes.



**Rencontre et formation
des 4 premiers bénévoles**

APPEL À CANDIDATURES

Rejoignez le réseau de référents seniors !

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET PATRIMOINE

Anaïs Rey-Laeser
Conseillère

Anthony Rey
1er adjoint



AGRICULTURE

Un lien direct avec les agriculteurs



Groupe WhatsApp actif
et visites de terrain

Poursuite des réunions
annuelles

EN PLACE

Sensibiliser les habitants



Prévention et compréhension
du monde agricole

Réseaux sociaux et bulletin
municipal

EN PLACE / À POURSUIVRE

Valoriser l'agriculture locale



Mise en avant des jeunes
agriculteurs de la commune :
portraits dans le bulletin
municipal et stand des JA lors
du passage du Tour de France.

Baux ruraux à jour



Inventaire actualisé et baux
vérifiés

Tous les baux signés et validés

ACHEVÉ

ENVIRONNEMENT

Îlots de fraîcheur



Inventaire des
espaces et étude
des lieux

Installations illicites



Démontage de
certaines installations
sauvages de VTT
avec l'ONF

Compétition VTT



Parcours adapté
pour respecter
les propriétés et
préserver le site

Sensibiliser les enfants



Opération de
plantation avec
les enfants

Prévention des inondations et cours d'eau



Suivi actif et relances auprès de la CCG (GEMAPI).
Recensement des propriétaires riverains en cours,
avant sensibilisation à l'entretien des abords.



PATRIMOINE



**Réparation
de l'horloge
de l'église**



**Sablage
des croix
du village**



**Nettoyage des
murs autour de
l'église et du
monument aux morts**



COMMUNICATION

Manuel Ritlewski
3ème adjoint



UNE INFORMATION PLUS ACCESSIBLE

Un bulletin municipal distribué dans chaque boîte aux lettres



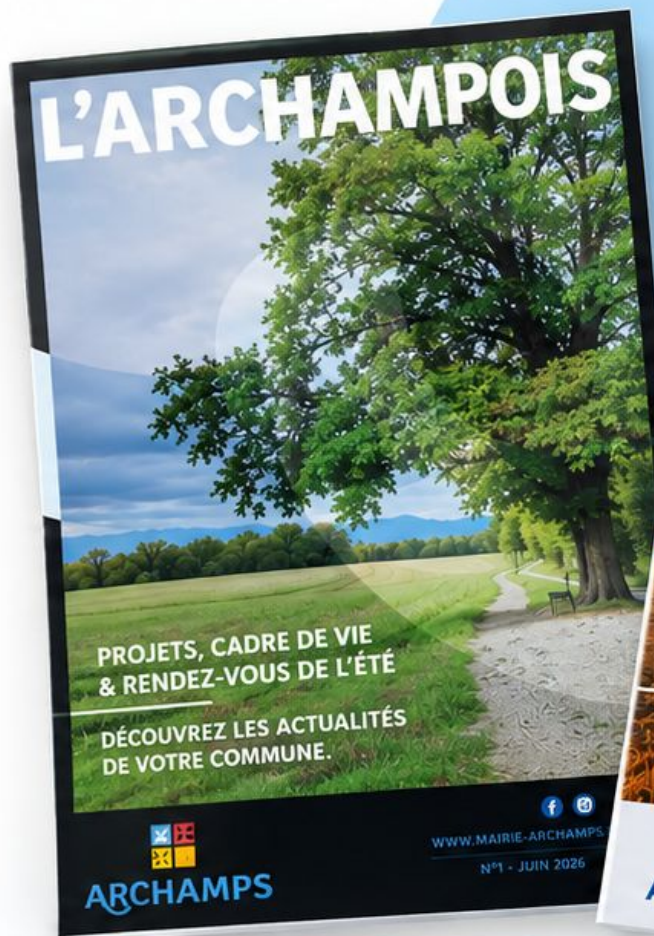
Plus de place
pour expliquer les projets



Davantage d'informations
et de chiffres



Un véritable support
d'information municipale,
accessible à tous



N°1 – JUIN 2026



N°2 – SEPTEMBRE 2026



Un rendez-vous régulier
pour suivre la vie de la commune

- ✓ Projets et réalisations
- ✓ Actualités de la commune
- ✓ Informations pratiques
- ✓ Dossiers détaillés et chiffres

Soutenir les événements qui rassemblent et renforcent le lien entre les habitants



Des événements déjà programmés
que nous avons accompagnés

- Fête de l'école
- Fête de la musique



Un défi majeur à organiser
en quelques semaines

- Passage du Tour de France
- Partis de zéro : pas de budget, pas de trame, peu de préparation
- Mobilisation des équipes, associations, agriculteurs et partenaires
- Une belle coordination et une communication à construire rapidement



Une très belle fête
et un véritable succès populaire

Avec énormément de monde au Chef-lieu
comme à la Croisette.



FÊTE DE L'ÉCOLE



FÊTE DE LA MUSIQUE



PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

PLUS DE PROXIMITÉ ET DE PARTICIPATION



Permanences des élus

Un jeudi tous les 15 jours



Cafés des élus

Jusqu'à 15 élus

Un rendez-vous convivial
un samedi par mois



ILLIWAP

Centraliser l'information municipale



Information en temps réel



Associations et clubs



Sondages et participation



Des informations choisies
par les habitants

Déploiement septembre 2026

GROUPES CITOYENS

Participer aux projets de la commune



Environnement



Mobilité



Patrimoine

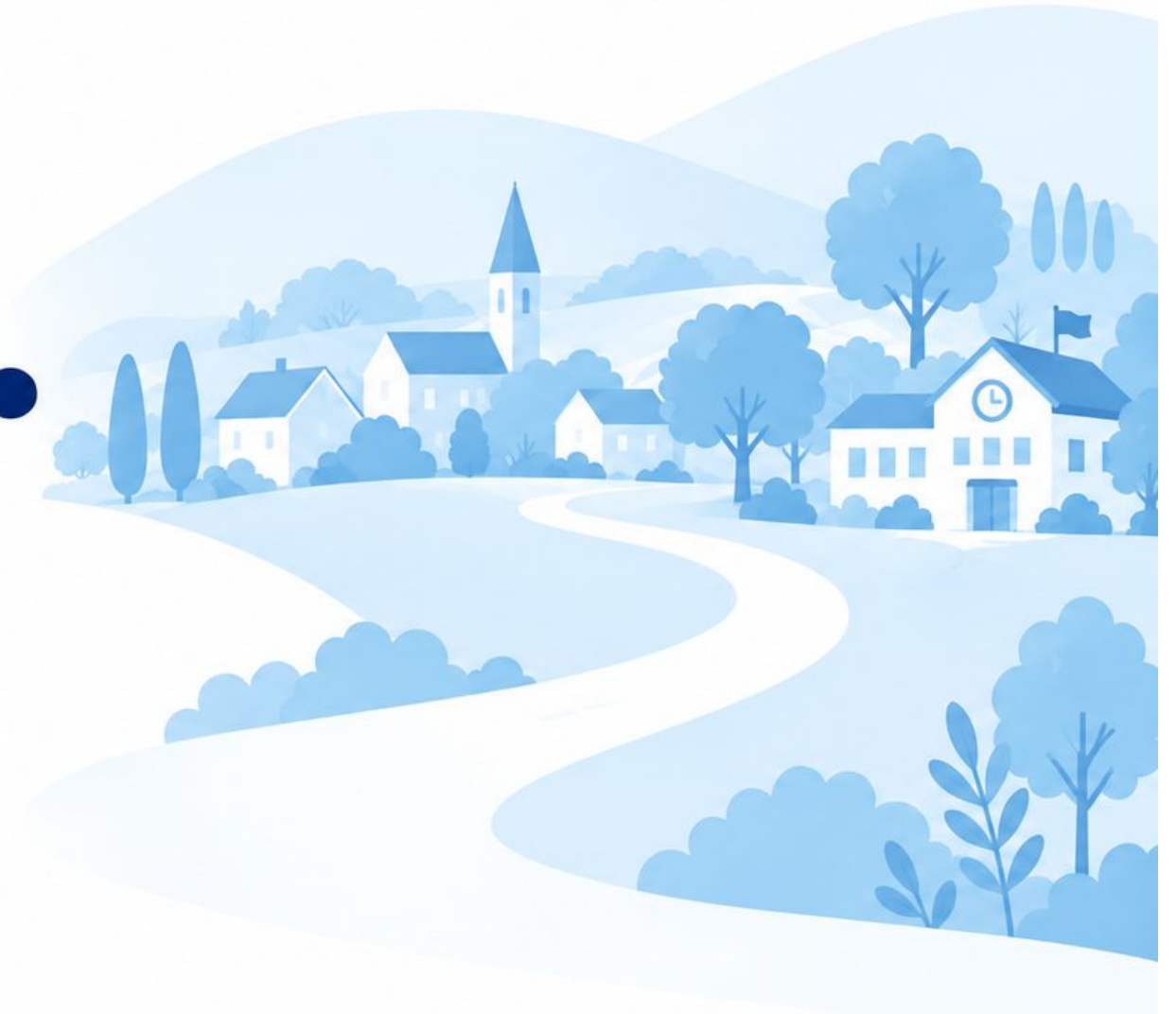


Appel à candidatures

Partagez vos idées et votre expérience !

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

L'Avenir...





Conférence budgétaire annuelle



Un bilan pluriannuel sur 7 ans



2 ans de vigilance et de réserve



**Un nouvel audit à mi-mandat
Septembre 2029**



Accueillir tous les nouveaux habitants



Maîtriser le développement de l'école



Sans compter nos engagements

TEMPS D'ÉCHANGE

1. Prendre le micro
2. Se présenter
3. Poser sa question



ET MAINTENANT, PLACE À L'ACTION



Fiers de la confiance qui nous a été accordée



Conscients de la responsabilité qui est la nôtre



Mobilisés face aux défis qui nous attendent



Déterminés à faire avancer Archamps



Engagés chaque jour au service des habitants





MERCI

**pour votre présence
et votre participation**

**Nous vous invitons à poursuivre les échanges
autour du verre de l'amitié**



L'ÉQUIPE MUNICIPALE



**David
Zamofing**
Maire



**Anthony
Rey**
1er Adjoint
Urbanisme et Travaux



**Véronique
Magnin**
2ème Adjointe
Action sociale, santé



**Manuel
Ritlewski**
3ème Adjoint
Communication



**Anaïs
Franceschi**
4ème Adjointe
Enfance et école



**Vincent
Mayet**
5ème Adjoint
Sécurité, voirie et
entretien



**Amalia
Martinez**
Conseillère
Environnement



**Jean-Baptiste
Goiran**
Conseiller Délégué
Associations



**Anaïs
Rey-Laeser**
Conseillère



**François
Catherinet**
Conseiller



**Ute
Hamilton-James**
Conseillère



**Benoit
Halilaj**
Conseiller



**Alina
Stoian**
Conseillère



**Nicolas
Bonci**
Conseiller



**Nicole
Goujon**
Conseillère

